

Les relations des gestionnaires du risque urbain avec les populations riveraines. Critique d'une certaine idée de la "communication"⁽¹⁾

**Le gestionnaire
du risque est-il
condamné à ne pas
pouvoir communiquer
avec le peuple?**

**par Thierry Coanus,
François Duchêne,
Emmanuel Martinais**

*Laboratoire RIVES, UMR CNRS
n° 5600 École nationale des
Travaux publics de l'État (ENTPE)*

Nous finirons un jour muets
à force de communiquer.
Nous deviendrons enfin
égaux aux animaux, car les animaux
n'ont jamais parlé mais toujours
communiqué très-très bien. Il n'y a
que le mystère de parler qui nous
séparait d'eux. A la fin de l'histoire,
nous deviendrons des animaux :
dressés par les images et hébétés par
l'échange de tout, avec la vente pour
destin, réduits en bêtes de transit,

*redevenus les mangeurs du monde et
une matière pour la mort. La fin de
l'histoire est sans parole.*

Valère Novarina [1]

Travaillant sur le thème du
risque naturel et technolo-
gique depuis quelques années,
nous avons été frappés par
l'ambiguïté qui semblait mar-
quer les rapports entre les
acteurs institutionnels d'une
part, et ce que l'on appelle la
population d'autre part. Méfiance,
incompréhension, ou au contraire
indifférence réciproques, tels sont les prin-
cipaux termes qui viennent
spontanément à l'esprit pour
qualifier ces relations. Dans ce
contexte, les sciences sociales
sont parfois priées d'intervenir,
presque toujours à l'initiative

de l'un des deux protagonistes
(les institutions), le second (la
population) étant pris comme
objet d'étude passif. A la
lumière de notre expérience de
terrain, ce mode de faire paraît
conduire à une sorte d'impas-
se, que nous allons tenter d'ex-
pliciter.

Dans un premier temps, nous
traiterons du regard que por-
tent beaucoup de techniciens
sur la population ; puis nous
montrerons en quoi, du point
de vue des sciences sociales,
ce regard fait problème ; enfin,
nous évoquerons les limites
des principales techniques de
communication utilisées,
notamment par les grandes
entreprises industrielles, avant
d'esquisser quelques pistes de
réflexion pour l'avenir.

L'habitant, le riverain et leurs représentants : le retour du « sauvage » ?

La méfiance qu'éprouvent nombre de techniciens envers « les gens » est tout à fait frappante, et c'est là un trait qui ne se limite pas aux situations où intervient le risque naturel ou technologique. Ainsi, un étudiant chargé, à l'occasion d'un projet de fin d'études, de cartographier le niveau sonore dans les différentes rues et avenues d'une ville moyenne, se voit interdire par le responsable des services techniques tout contact avec les habitants. Pourtant, il eut été passionnant de comparer les deux ordres de résultats, mais rien ne devait alerter la population. Une autre étudiante, à la recherche d'un site intéressant pour l'étude d'un contexte de risque-inondation, s'est vu interdire par l'administration technique compétente l'accès d'un terrain jugé trop sensible. Une hypothèse intéressante serait l'existence d'une forme spécifique de risque, le « risque-riverain » qui serait dévolu aux sociologues comme ailleurs on traite le « risque-inondation » (avec les hydrologues) ou le « risque-chimique » (avec les ingé-

nieurs process). Une forme atténuée du risque-media, proposé par P. Lagadec [2], pourrait suffire à le caractériser. En effet, l'impression persiste que le contact non encadré avec la population débouche pour les techniciens sur des situations potentiellement non contrôlables. En conséquence, leur pratique professionnelle se déploie souvent dans le secret, non parce qu'ils ont nécessairement beaucoup de choses à cacher, mais parce qu'ils appréhendent ces relations qui leur semblent difficiles à maîtriser. Il s'agirait alors d'un processus classique d'anticipation d'un danger ou d'une catastrophe possible. Il est vrai que la montée en puissance de la sensibilité écologiste n'a probablement rien arrangé.

Deux grandes familles de réactions interviennent alors, qui tendent à justifier notre hypothèse d'un risque certes spécifique, mais justiciable des mêmes modes de traitement que les autres. Les premières réactions relèvent de l'évitement systématique : surtout, ne pas se mettre en situation d'avoir à traiter ce genre de risque. Pratiquement, on travaille dans la discrétion afin d'éviter toute fuite (terme qui renvoie, par son sens même, à la « panne » technique). La seconde famille de réactions consiste à accepter une rela-

tion avec l'environnement humain, mais à condition qu'elle soit « contrôlée » selon des procédures clairement définies : techniques de communication, procédures de consultation formelles avec les élus, enquêtes publiques. Il semble bien qu'il s'agisse, dans les deux cas, d'une logique de réduction des risques, analogue à celles qui s'attaquent au trop fameux facteur humain [3]. Simplement, le fameux facteur est dans notre cas *extérieur* à l'unité de production ou à l'administration concernées. Notons que les supposés spécialistes de ladite population, psychologues, sociologues ou anthropologues, sont souvent pris eux-mêmes dans cette perspective. On ne leur reconnaît d'existence qu'instrumentale et, de ce fait, eux aussi sont en quelque sorte sous contrôle, ce qui n'est pas toujours sans conséquence sur leur démarche. Ils peuvent perdre ainsi le minimum de rigueur nécessaire à leur travail : pour faire une rapide analogie avec les sciences expérimentales, être sous contrôle, pour des sociologues et anthropologues, revient à faire dépendre leur protocole d'expérimentation de paramètres extérieurs au problème posé.

Mais les relations entre les acteurs institutionnels du

risque et la population peuvent aussi s'analyser en prenant davantage de recul historique. Une coupure radicale intervient, en effet, sous l'Ancien Régime, fin XVI^e-début XVII^e : c'est à cette période que s'enclenche un long processus de coupure entre un mode de pensée qui se définira comme « rationnel », et un mode de pensée qualifié de « mythique ». Ce passage, qui prendra du temps, ne s'est pas opéré tout seul, selon un mouvement allant de soi. Il est au contraire inséparable de la constitution des appareils d'État. Ces ensembles d'organisations spécialisées, conçues et animées par des agents (les futurs fonctionnaires) dans lesquels elles s'incarnent, ont eu à conquérir leur pouvoir - notamment, en construisant petit à petit, de conflit en conflit, leur légitimité sur des savoirs administratifs et techniques, transmis par une institution scolaire en pleine mutation.

La généralisation du mode de gestion administratif et technique, au sens moderne du terme, est donc inséparable de cette coupure d'un nouveau

genre, sous-tendue par des enjeux de pouvoir, et bien antérieure à la Révolution industrielle du XIX^e siècle. La cartographie et la statistique, par exemple, avant de constituer des domaines relativement ordinaires du paysage scientifique, ont été l'une et l'autre développées et pratiquées à l'ombre du secret d'État. Cette alliance du Pouvoir et du Savoir, décisive pour l'un comme pour l'autre, est sous-tendue, dans sa logique même, par une double prétention à l'universel [4] :

✓ un universel *administratif* : l'État, se construisant ainsi contre le pouvoir des Grands (féodaux), fait prévaloir (c'est-à-dire construit) l'intérêt supérieur du Roi d'abord, de la Nation ensuite. Max Weber définira ainsi l'État comme l'entité qui dispose du monopole de la violence légitime, envers un territoire sur lequel elle exerce une autorité souveraine. Il détient aussi la définition de l'intérêt général, qui doit s'imposer aux intérêts particuliers : bref, il adopte un point de vue qui est par excellence « le point de vue sur les points de vue », par définition le seul de sa catégorie ;

✓ un universel *scientifique et technique* : les nouveaux détenteurs du Savoir, administrateurs et techniciens, revendiquent le monopole de la description et de la manipulation du réel, qu'il soit social ou matériel.

Les relations entre les détenteurs du pouvoir administratif et technique et ceux que l'on appelle les administrés (terme renvoyant implicitement à une passivité ontologique) sont donc sous-tendues par une histoire longue, dont les effets passent aujourd'hui inaperçus, tant ils sont inscrits dans l'ordre des choses, et notamment cette coupure qui s'est voulue radicale entre le monde des intérêts particuliers et celui de l'intérêt général. Cette division est le produit d'une lente construction sociale et historique, interne à l'Occident européen et qui s'est accélérée aux alentours du XVII^e siècle, certains historiens en discernant les prémisses dès le XII^e.

D'autre part, elle n'est pas sans évoquer un autre « grand partage », contemporain du précédent : celui que l'anthropologie, alors à ses débuts, conçut longtemps comme une différence de nature, entre l'Occident et les peuples dits d'abord sauvages, puis qualifiés de primitifs. Aux uns la pensée rationnelle, scientifique et son efficacité redou-

table (et d'abord militaire), aux autres la pensée mythique, sorte de monde enchanté, vaguement enfantin et parfaitement irresponsable. D'un côté, la Raison (avec un grand R), de l'autre son contrepoint, l'Irrationnel, incompréhensible presque par définition, dangereux dans un monde désormais sérieux où contrôle et prévision deviennent des arts essentiels : affaires de spécialiste dont c'est devenu le métier, ils se déploient à l'ombre bienveillante de l'État qui garantit, tel une banque centrale, la valeur des diplômes correspondants.

Notons, en passant, que le « grand partage » s'est exprimé avec une telle vigueur que les sociétés occidentales elles-mêmes n'ont pas été épargnées : l'Autre lointain, le « primitif », a été rejoint par l'Autre proche, défini comme cette part de nous-mêmes encore attachée aux croyances anciennes, souvent attribuées aux régions rurales (sorcellerie, magie noire, occultisme, etc.) et qui ont fait les beaux jours des folkloristes du début du siècle. De cet Autre proche, il fallut également dénoncer l'archaïsme et proclamer la nécessaire (et programmée) disparition. L'anthropologie, discipline académique issue comme telle de cette logique de division, en est bien reve-

nue. D'abord parce qu'il est aujourd'hui communément admis que les sociétés dites primitives sont aussi dissemblables *entre elles* qu'elles le sont des sociétés occidentales. Ensuite, parce que leur étude n'est plus séparable, à présent, des relations complexes qu'elles entretiennent avec l'Occident : il n'y a plus guère de sociétés isolées. Enfin, le développement des travaux, tant sociologiques qu'anthropologiques, sur l'Occident contemporain tend à révéler toujours davantage de points communs entre des univers culturels d'abord pensés comme incommensurables. L'État, l'écriture, d'abord étudiés comme facteurs irréductibles de différenciation, sont aujourd'hui davantage maniés selon une perspective heuristique que classificatoire. Notons, pour finir, que ce partage instaure une hiérarchie, *une relation inégale* : c'est bien de pouvoir des uns sur les autres qu'il s'agit.

A la lumière de ce petit détour par l'histoire et l'anthropologie, l'univers de la « population » paraît-il si différent de celui des techniciens ou des fonctionnaires ? Rien n'est moins sûr. Par contre, tenir pour acquis ce clivage risque de biaiser l'analyse, pour au moins trois raisons :

✓ d'abord, parce que c'est séparer les deux univers

comme si leur division était un fait de nature, alors qu'il s'agit d'un *fait de société*, d'une construction sociale analysable comme telle ;

✓ ensuite parce que la hiérarchie induite par ce clivage, conduit à deux postures symétriques, aussi déséquilibrées l'une que l'autre. Soit on étudie « la population », et seulement la population. L'analyse des acteurs administratifs et techniques est alors considérée comme inutile, puisqu'ils sont supposés rationnels. Soit à l'inverse, on se penche sur les acteurs administratifs et techniques, et seulement sur eux, car ils sont les seuls à être dignes d'intérêt. Dans les deux cas, *on manque la moitié du problème* ;

✓ enfin parce que les acteurs administratifs et techniques, nous l'avons vu, disposent d'une position dominante dans les processus de description et la manipulation du réel. Ils tendent de ce fait à occuper une place hégémonique, notamment dans la définition même des questions à poser. Il y a là un *obstacle épistémologique redoutable* pour les sciences sociales, qui ont les plus grandes difficultés à étudier leurs objets avec leurs propres concepts, sans reprendre à leur compte le prêt-à-penser que fournissent les acteurs institutionnels. Le cas de la gestion des risques est à cet égard exemplaire,

puisque les spécialistes administratifs et techniques y jouent un rôle prépondérant.

Cette apparente digression nous amène au second point du développement : dans les situations dites à risque, comment *penser ensemble* l'action des acteurs institutionnels d'une part, les perceptions de la population d'autre part, alors que ces deux univers sociaux ont été essentiellement envisagés et pratiqués comme deux entités que tout semble distinguer ?

Pour une approche globale des acteurs du risque

Le premier pas consiste peut-être à donner une *définition du risque* qui permette cette approche commune. Il faut pour cela se défaire d'un terme aujourd'hui entièrement approprié par les acteurs administratifs et techniques. Ainsi pour nous, le risque est une *représentation* qui permet *l'anticipation d'un danger*, préalablement construit. Notons que ce mode de construction ne préjuge pas de l'existence effective du danger en question. L'histoire déjà longue de la prévention, en matière technologique, naturel-

le ou sanitaire, est pleine de ces montages qui se révélèrent à l'usage scientifiquement faux, mais qui furent néanmoins socialement et institutionnellement pertinents, à l'époque qui les a vu naître. S'ils sont aujourd'hui oubliés, leur étude est passionnante pour la compréhension des processus qui définissent, dans un contexte historique donné, les dangers légitimes, c'est-à-dire dont il est légitime de s'occuper.

Par ailleurs, cette définition oblige à distinguer le risque (virtuel) et l'accident qui, lui, s'est bien produit. Elle a également l'avantage de prendre en compte la dimension subjective du risque : il n'y a pas de risque *sans sujet, individuel ou collectif, pour produire les représentations correspondantes*, comme il n'y a pas de paysage sans sujet, individuel ou collectif, pour le constituer comme tel. Au passage, le choix

de définir le risque comme une représentation implique une certaine rigueur d'expression : on préférera l'expression « représentation du danger » à celle, pléonastique, de « représentation du risque ».

Il faut alors opérer une importante distinction. D'une part,

une forme que l'on pourrait appeler *risque institué*, ou *risque institutionnel*, c'est-à-dire définie et validée par des organisations ou des systèmes de légitimation assez puissants pour fonder une catégorie mentale spécifique, de portée collective. C'est le cas chez les professionnels du risque : les assureurs, inventeurs du terme dès le XVI^e siècle, mais aussi plus récemment ceux que l'on appelle les gestionnaires du risque. En France, le recours massif au vocable risque intervient récemment, vers le début des années 1980. Il est essentiellement le fait de l'appareil politico-administratif, ce qui n'est pas étonnant, compte tenu de ce que nous savons

Utiliser sans précautions le terme risque, notamment dès qu'il s'agit de prendre un peu de recul historique, revient donc à commettre à coup sûr le péché d'anachronisme : on peut gérer un risque, dirait-on aujourd'hui, sans avoir besoin de le mettre en mots.

désormais sur la généalogie de la coupure instaurée par l'alliance pouvoir-savoir.

Cela signifie-t-il qu'auparavant, aucune prise en compte des dangers n'a eu lieu ? Évidemment non.

D'une certaine façon, on peut dire que l'État moderne, à partir du XVII^e-XVIII^e siècles, s'est organisé explicitement de façon à limiter, voire éradiquer certains types de dangers d'origines militaire, économique, financière, sanitaire... L'évolution des modes de gouvernement a

ainsi conduit à l'anticipation toujours plus grande d'aléas toujours plus nombreux. En effet, fonctionnant sur un mode de plus en plus complexe, et de plus en plus intégré, nécessitant toujours davantage de moyens (militaires, donc fiscaux) l'espace de souveraineté est aussi devenu plus vulnérable, d'où l'émergence de techniques spécifiques, allant de pair avec la création d'administrations et de corps techniques correspondants. Pour autant, cette transformation s'est opérée sans le moindre recours au vocable risque. Ainsi, les archives françaises sur lesquelles nous avons travaillé, sur une période d'un siècle environ (de 1880 à aujourd'hui), montrent clairement que la mise en place de dispositifs techniques et réglementaires sophistiqués, assez proches dans leur structure des dispositifs actuels, n'est en rien liée à l'émergence de la catégorie « risque » : le mot risque n'apparaît pratiquement jamais dans ces documents d'archives. Utiliser sans précautions le terme risque, notamment dès qu'il s'agit de prendre un peu de recul historique, revient donc à commettre à coup sûr le péché d'anachronisme : on peut gérer un risque, dirait-on aujourd'hui, sans avoir besoin de le mettre en mots.

D'où une seconde forme que l'on pourrait appeler, faute de mieux, risque *ordinaire* ou encore risque *non institué*. Ainsi, un montagnard qui connaît bien son environnement, qui y est né et qui l'a assidûment pratiqué, notamment l'hiver, anticipe en permanence les différents dangers susceptibles de le menacer (avalanches, coulées boueuses, chutes de séracs ou de blocs rocheux). Pour autant, il n'aura pas nécessairement conceptualisé de façon autonome ces anticipations, en leur affectant une catégorie mentale, ou encore en leur affectant une technique particulière. Un autre exemple, parmi bien d'autres, peut être trouvé dans le domaine médical, avec la notion de prévention [5]. Il est en effet courant, chez les professionnels de la santé, d'entendre que les Tziganes restent étrangers à toute idée de prévention, au sens technique du terme. Néanmoins, certains ont pu démontrer l'existence d'une dimension effectivement préventive de certains rites tziganes, au sens où ils ont pour fonction d'anticiper le malheur et de s'en prémunir. Si les Tziganes restent vraisemblablement peu perméables à la prévention, au sens technique de la santé publique, il est par contre erroné de les imaginer dépourvus de toute capacité

d'anticipation en général, et du malheur en particulier (et notamment de la maladie). Au passage, on aura relevé dans la discussion l'épaisseur historique et sociale de la notion, apparemment technique, de prévention. C'est, en effet, aux professionnels de la santé publique que revient *implicitement* la tâche d'en *explicitement* la tâche d'en *explicitement* le sens légitime, seul autorisé. Toute pratique qui ne s'y inscrit pas tend à être jugée déviante et, *ipso facto*, renvoyée dans l'univers enchanté de la croyance.

Dans les deux cas de figure, risque institué et risque ordinaire, nous retrouvons pourtant bien la même logique d'anticipation d'un danger, logique qui s'exprime à travers un ensemble plus ou moins cohérent de représentations. D'une certaine façon, chaque individu, chaque groupe social (familial, professionnel, territorial, etc.), chaque institution *pratique en permanence* ce travail d'anticipation vis-à-vis d'aléas dont la nature peut être extrêmement variée. Ce travail d'anticipation peut être plus ou moins collectif, plus ou moins identifiable dans un ensemble de pratiques données, plus ou moins technique, et ne dépend pas de la réalité supposée, au sens technique, du danger encouru. Les deux variantes se distin-

guent par la plus ou moins grande autonomie conceptuelle et sociale des représentations considérées. Dans le cas du risque ordinaire, l'anticipation s'inscrit comme en filigrane de pratiques et représentations vécues au quotidien : dans le cas du risque institué, ces représentations sont balisées, guidées par un système de pratiques et de représentations institutionnalisées, administrativement ou techniquement. Il y a donc bien une différence entre les deux modes, non d'essence mais de modalité.

Cette approche du risque a le mérite de préserver toute la complexité du problème, en particulier lorsqu'il s'agit d'enquêter auprès des populations confrontées à la proximité d'un danger. Si l'on interroge un habitant en recourant explicitement aux catégories habituellement utilisées par les questionnaires du risque, c'est-à-dire en utilisant les notions de risque, de prévention, de zonage, etc., il est probable qu'on ne recueillera, dans de nombreux cas, qu'une information pauvre. Si la personne interrogée est familière de ce cadre conceptuel, elle pourra ne donner que des réponses convenues, apparemment pertinentes, mais qui pourront être distinctes de ses pratiques et représenta-

tions effectives ; si elle n'est pas familière de ce cadre conceptuel, elle ne répondra pas, ou mal, aux questions posées. Il est alors facile de conclure, souvent à tort, à une faible perception du danger ou à l'indifférence de certains riverains. Inversement, notre expérience de terrain montre que les représentations d'un danger particulier se laissent rarement saisir directement. Par contre, c'est en prenant le temps de comprendre ce qui organise le quotidien que l'on accède aux mécanismes qui structurent les représentations du danger.

Plus précisément, la perception d'un danger particulier, et les représentations qui y sont attachées (ce que nous appelons « risque »), paraissent étroitement imbriquées au quotidien. Quatre dimensions au moins s'en dégagent :

✓ *la relation (ou l'absence de relation) de type économique ou professionnel avec la source de danger* : le salarié d'une grande entreprise chimique aura nécessairement un rapport particulier au danger. La connaissance de ce qui se fait dans l'usine est meilleure, et tend à dédramatiser les éventualités d'accident. Par ailleurs, avoir un emploi stable dans ce type de secteur industriel suppose au moins que l'existence du danger soit relativement suppor-

table, même si en ce domaine la sérénité est rare. L'apparition d'une maladie dont la causalité reste floue, par exemple, peut faire resurgir des craintes jusque-là refoulées. Inversement, un enseignant, récemment nommé dans la commune, pourra entretenir un rapport très différent à la source de danger. Ce que nous pourrions appeler la *distance sociale* de la source de danger est susceptible d'influer au moins autant que la seule distance euclidienne, prise en compte par la cartographie des risques ;

✓ *la trajectoire résidentielle* : le rôle du statut résidentiel (locataire, propriétaire) dans le rapport subjectif d'un individu à son environnement, est souvent oublié. Il va de soi, pourtant, que la présence proche d'une source de danger sera perçue différemment par un locataire, capable le plus souvent de changer de logement, et par un propriétaire qui, déjà âgé, aura épargné toute une vie durant. En effet, à l'échelle d'une vie, il n'est pas absurde de parler de véritables stratégies résidentielles, qui diffèrent selon les ressources, l'âge, la taille de la famille, etc. Cette dimension donne une profondeur temporelle à la question de la perception des dangers : ceux-ci, même mesurés à l'instant t , ne sont jamais totalement vécus à l'instant t .

Au contraire, leur perception est fonction d'une histoire familiale, sociale, résidentielle, etc. ;

✓ *l'histoire longue* : la perception d'un danger est indissociable de ce que nous appelons un territoire, c'est-à-dire une étendue partiellement structurée par des pratiques et des représentations à un moment donné, travaillée par de multiples év-

olutions, économiques, sociales, urbaines..., selon des rythmes relativement longs. C'est ainsi le cas de l'empreinte encore vive d'une mono-industrie chimique, implantée sur une agglomération depuis presque un siècle, qu'une stratégie de redéploiement à l'échelle mondiale amène à d'importantes restructurations. Le principal risque, pour qui dépend de près ou de loin de l'activité chimique, est alors moins technologique qu'économique (le chômage). Dans le cas d'une commune de moyenne montagne depuis longtemps soumise aux dangers d'origine naturelle et, corrélativement, à l'intervention préventive et curative de l'État depuis plus d'un siècle, le déclin agropastoral va charger d'enjeux un projet touristique trop ambitieux, mais qui apparaît comme une dernière chan-

ce, même au risque d'un lourd endettement ;

✓ *les protections symboliques* : il s'agit là de processus mis en évidence à l'occasion notamment de certains travaux réalisés à propos d'un tout autre type de risque, celui du SIDA [6]. On a pu constater que le message de prévention n'était pas perçu s'il n'était auparavant approprié et donc modifié pour res-

ter compatible avec certaines logiques qui s'enracinent dans les pratiques et dans l'histoire subjectives. En fait tout se passe comme si, pour être entendu, le message préventif devait être d'abord filtré, reconfiguré, afin de trouver une place dans un système *préexistant* de pratiques et de représentations, système dont la fonction est de protéger le sujet à *ses propres yeux* (c'est-à-dire symboliquement), indépendamment de son efficacité proprement médicale. Nous avons le sentiment d'avoir pu observer ici ou là ce genre de mécanisme, qui révèle une résistance subjective particulièrement forte. L'information à destination du public n'est

donc pas un pur énoncé, qu'il suffirait de diffuser massivement pour être assuré de son efficacité. C'est au contraire un message qui sera interprété, voire traduit par chacun selon son cadre de référence (et au besoin, dénié ou occulté).

Bien évidemment, il faut se donner un peu de temps pour recueillir le matériau nécessaire à ce genre d'analyse. Écouter, observer, laisser le temps à la relation enquêteur-enquêté de se stabiliser, ou encore passer de longues journées dans les archives... Les données utiles ne se ramassent pas comme des champignons en forêt, qu'il suffirait de cueillir comme s'ils attendaient de l'être. Il faut savoir comprendre à demi-mot, interpréter un silence, profiter d'une relation de confiance

apparente pour découvrir, parfois par l'intermédiaire d'une apparente digression, le sens caché des mots. Trop rare encore, malgré de remarquables tentatives [7], ce genre de perspective nous semble mériter davantage de développements. Nous voilà donc bien loin d'un schéma binaire où s'opposeraient

La perception du danger par les non spécialistes n'a rien de délirant : elle est simplement structurée, non sans logique, par un environnement social, économique et territorial complexe.

Il y a une contradiction fondamentale entre le désir d'informer avec exactitude, et donc d'évoquer l'accident, voire la catastrophe toujours possible, et celui de conforter une image qui, dans l'univers aseptisé du marketing, doit rester sans tache.

sans nuance le rationnel et l'irrationnel. La perception du danger par les non spécialistes n'a rien de délirant : elle est simplement structurée, non sans logique, par un environnement social, économique et territorial complexe. Elle s'enracine dans une histoire individuelle et collective, une trajectoire professionnelle, résidentielle, etc.

Inversement, il serait très exagéré de considérer le monde technico-administratif comme l'univers de la raison pure. Les techniciens le savent bien, qui passent leur temps à tisser ensemble, non sans mal, de

multiples rationalités, tour à tour industrielles, politiques, juridiques, nationales, locales, etc. Dans le cas français, on a pu parler d'une « magistrature technique » [8], où la fonction d'expertise technique s'effacerait largement devant celle de juge, du fait des multiples intérêts en jeu. D'ailleurs, les quatre angles d'attaque que nous avons brièvement évoqués ci-dessus (la relation à la source de danger, les trajectoires résidentielles, l'histoire longue, les protections symboliques) pourraient parfaitement être développés à propos des fonctionnaires, ingénieurs et techniciens en char-

ge de la gestion des risques. En situation d'incertitude, lorsque les savoirs avérés font défaut, eux aussi élaborent des protections symboliques, dont l'efficacité reste conjecturale par définition (puisqu'on est dans un contexte indécidable) mais qui ont pour fonction de sécuriser, par exemple autour d'un scénario jugé le plus probable. De celui-ci, rien ne permet d'évaluer la pertinence, du moins tant qu'il ne s'est pas avéré soit valide, soit erroné : néanmoins, il va *permettre de penser la présence d'un danger* dont les modalités demeurerait sans cela parfaitement mystérieuses, situation intenable pour l'individu comme pour l'institution à laquelle il appartient.

Pour une autre appréhension des relations entre gestion- naires du risque urbain et popula- tions riveraines

A la lumière de ce qui précède, constatons tout d'abord que la coupure entre gestionnaires du risque et administrés, que nous avons évoquée précédemment, se retrouve dans les

Benoit Decout/REA

*Présentation des actions de lutte contre la pollution industrielle
dans la vallée de la chimie.*

modalités même de la communication : l'information se transmet de façon peu interactive, dans une perspective descendante et en direction d'une cible. L'objectif n'est pas de chercher à comprendre une société locale, mais de faire passer un message, comme ailleurs on promet un produit de consommation. D'autre part, la complexité du territoire qui environne une source de danger (naturel ou technologique) est ignorée par ce genre de technique, qui s'adresse à un homme moyen qui n'a d'existence que statistique. Or *l'espace social n'est pas un espace isotrope* : il est au contraire structuré, un peu comme l'espace relativiste des physiciens, par des lignes de force, elles-mêmes gauchies par des objets plus lourds que d'autres. De plus, ces lignes de force ne s'harmonisent pas toujours en faisceaux, comme au sein d'une famille de courbes : il arrive qu'elles entrent en conflit, car l'espace urbain de nos villes est le produit d'une histoire sociale et économique aux logiques souvent indépendantes les unes des autres.

Mais le contenu de l'information fait également problème, à double titre. D'abord parce qu'il est nécessairement paradoxal. Alors que techniciens et fonctionnaires ont de tous



Campagne d'information sur le Sida. On a pu constater que le message de prévention n'était pas perçu s'il n'était auparavant approprié et donc modifié pour rester compatible avec certaines logiques qui s'enracinent dans les pratiques et dans l'histoire subjectives.

temps claironné leur maîtrise sans faille des process, reconnaître que le risque zéro n'existe pas constitue un changement de discours que les riverains ont du mal à comprendre. D'une certaine façon, le discours préventif vient contredire certaines protections symboliques, patiemment élaborées depuis des

années. Plus largement, un discours préventif rigoureux vient nécessairement réinstaller l'accident, la catastrophe, la maladie, la mort au cœur même d'un environnement quotidien (quartier, immeuble ou maison, logement) dont une des fonctions premières est d'assurer une sécurité symbolique. Admettre la présence du

danger, c'est reconnaître que l'espace du quotidien n'est pas sûr. On comprend que tout soit mis en œuvre pour différer ou traverser, autant que possible, ce type de confrontation. Le second problème, relatif au contenu de l'information, est que toute campagne est parasitée par une logique de marketing. Il y a donc une contradiction fondamentale entre le désir d'informer avec exactitude, et donc d'évoquer l'accident, voire la catastrophe toujours possible, et celui de conforter une image qui, dans l'univers aseptisé du marketing, doit rester sans tache.

Il n'est pas impossible que ce genre de communication, marquée par le « grand partage » et assez inattentive à l'épaisseur sociale et historique d'un territoire, ait déjà atteint ses limites. Peut-être certains gestionnaires du risque en sont-ils de plus en plus conscients [9], qui trouvent difficile à vivre la « solitude du risk manager de fond », pour paraphraser A. Sillitoe [10]. Aussi entend-on, ici ou là, des appels à une gestion plus démocratique des risques, ou encore à un partage plus grand des responsabi-

lités. Encore faut-il s'entendre sur ce qu'est, ou n'est pas, la démocratie, en général, et en matière de choix technologiques, en particulier. Quant au partage des responsabilités, il est à craindre qu'il s'agisse davantage de mieux répartir celles-ci (et donc l'angoisse ou l'incertitude qui les accompagne comme une ombre) que le pouvoir proprement dit. Le niveau de technicité requis pour la prise de décision, fût-ce en contexte d'incertitude, semble interdire, en effet, tout partage en la matière, sans parler des contraintes juridiques très lourdes qui pèsent sur tous les responsables, puisque leur responsabilité pénale est toujours susceptible d'être engagée.

A ce titre, imaginer du riverain d'une centrale nucléaire, par exemple, qu'il puisse assumer « sa » part de risque alors qu'il n'a eu aucune part de choix ni dans l'implantation, ni dans la gestion technique de celle-ci, relève d'un raisonnement à

sens unique : il s'agit seulement de faire entrer le riverain dans l'univers gestionnaire, sans remettre fondamentalement en cause ce dernier. Tout au plus pourra-t-on intégrer les élus, ou du moins certains d'entre eux, dans un processus au final peu modifié. N'est-ce pas suivre, de façon quelque peu artificielle, le schéma formel de la démocratie représentative ? L'élu serait ainsi appréhendé comme un professionnel particulier (de la démocratie, de la population), sur le modèle de l'ingénieur (pour ce qui relève de la production et de la technologie) ou du fonctionnaire (pour ce qui relève du règlement et de la loi). Nos travaux nous amènent à penser que l'acculturation réciproque des deux univers, toujours possible en théorie, tend plutôt à fonctionner dans le sens d'une « professionnalisation » gestionnaire des élus, laissant au bord du chemin une large part des populations concernées.

La coupure qui s'inscrit doublement au cœur de la gestion technique et administrative des risques, entre professionnels et habitants, riverains et autres citoyens, paraît donc

La coupure qui s'inscrit doublement au cœur de la gestion technique et administrative des risques, entre professionnels et habitants, riverains et autres citoyens, paraît donc constituer un obstacle insurmontable à un échange véritable entre les deux univers.

Constatons tout d'abord que la coupure entre gestionnaires du risque et administrés se retrouve dans les modalités même de la communication : l'information se transmet de façon peu interactive, dans une perspective descendante et en direction d'une cible.

Benoit Decout/REA



Lancée par les industriels de la chimie, l'opération « Chimie la classe » fait découvrir la chimie et ses applications à des élèves de cm1 et cm2.

Ici visite de l'usine Ciba-Geigy.

constituer un obstacle insurmontable à un échange véritable entre les deux univers. Ce constat peut paraître pessimiste, mais il rejoint, par un autre chemin, les thèses récentes de l'ingénieur et philosophe J.-P. Dupuy [11]. Selon lui, la "nouvelle alliance" esquissée par I. Stengers et I. Prigogine [12] entre la Science et l'Homme, doit aujourd'hui admettre son échec : « Le problème, écrit-il, ce n'est pas ce prétendu abîme entre les deux cultures (...). Non, le problème, c'est que la technoscience, qui constitue l'épine dorsale de nos sociétés, *ne fasse pas culture* [n.s.]. Et si cette culture n'existe pas, ce n'est pas en raison des thématiques, des problématiques ou des objets que la science étudie ou n'étudie pas. C'est en raison de la pratique effective de la science », qui se caractériserait en trois points :

✓ *la science nierait sa propre histoire* : obsédés par le présent, les scientifiques n'ont qu'une très faible culture historique et épistémologique de leur domaine de spécialité. Souvent amnésiques, ils redécouvrent, parfois cinquante ans plus tard, des pistes identifiées par des précurseurs relégués entre-temps dans l'obscur préhistoire de leur domaine, et donc à leurs yeux peu dignes d'intérêt ;

✓ *la science oblitérerait le sens*, notamment par la place accordée, dans tous les domaines, aux modèles. Ceux-ci, initialement conçus comme des représentations simplifiées d'une réalité jugée temporairement hors d'atteinte, tendent à

Comment penser ensemble l'action des acteurs institutionnels d'une part, les perceptions de la population d'autre part, alors que ces deux univers sociaux ont été essentiellement envisagés et pratiqués comme deux entités que tout semble distinguer ?

devenir les objets mêmes de l'activité scientifique, différant ainsi à l'infini la rencontre, productrice de sens, avec la réalité ;

✓ *la science s'interdirait la réflexivité* : J.-P. Dupuy évoque, après Heidegger [13], cette étrange propriété de la science qui serait de « ne pas penser », c'est-à-dire de ne pas produire d'analyse d'elle-même, à ses qualités. La structure d'ensemble du champ scientifique resterait ainsi largement opaque, dans son principe, à ses propres agents. Comme l'écrit ailleurs P. Bourdieu [14], « l'ordre collectif de la science s'élabore dans et par l'anarchie concurrentielle des actions intéressées, chaque agent se trouvant dominé — et avec lui tout le groupe — par l'entrecroisement en apparence incohérent des stratégies individuelles ».

De ce constat, J.-P. Dupuy tire une conclusion radicale :

« c'est au niveau même de la production du savoir, écrit-il, que le problème de la mise en culture de la science se pose (...) et c'est à ce niveau qu'il doit être traité ». Nous aurions pu tenter, par analogie, une démonstration du même

genre, en substituant le terme de « technique » à celui de « science ». En l'état, il est toujours possible d'espérer améliorer à la marge la gestion administrative et technique des risques, dans ses contacts avec les populations concernées. Mais, faute de repenser à la base les fondements mêmes des relations entre gestionnaires et habitants dans leurs dimensions les moins techniques (et donc les plus sociales), il faut craindre une rentabilité décroissante de ces techniques de communication. Comment faire pour qu'il en soit autrement ? Voilà un vaste et beau chantier pour les gestionnaires du risque, comme pour les chercheurs en sciences sociales.

Note

(1) • Une première version de ce texte a été présentée en anglais à la conférence annuelle de la Society of Risk Analysis Europe (SRA-E), qui s'est tenue à Paris du 12 au 14 octobre 1998.

Bibliographie

[1] • « La communication sans parole », *Libération*, 23-24 février 1991. Valère Novarina est poète et auteur de théâtre.

[2] • Lagadec P., 1981, *La civilisation du risque. Catastrophes technologiques et responsabilité sociale*, Editions du Seuil, Paris, 240 p.

[3] • Duclos D., 1989, « Les ingénieurs et le risque technologique », *Sociologie du travail*, n° 3, p.335-361.

[4] • Bourdieu P., 1993, « Esprits d'Etat. Genèse et structure du champ bureaucratique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 96-97, p.49-62.

[5] • Fainzang S., 1992, « Réflexions anthropologiques sur la notion de prévention », in Aïach P., Bon N., Deschamps J.-P., *Comportements et santé. Questions pour la prévention*, Presses universitaires de Nancy, p. 18-27.

[6] • Mendes-Leite R., 1995, « Identité et altérité : protections imaginaires et symboliques face au sida », *Gradhiva*, n° 18, p.93-103.

[7] • Zonabend F., 1989, *La presqu'île au nucléaire*, Editions Odile Jacob, Paris, 188 p.

[8] • Lascoumes P., 1989, « La formalisation juridique du risque industriel en matière de protection de l'environnement », *Sociologie du travail*, n° 3, p.315-333.

[9] • Decrop G., avec la collaboration de Charlier C., 1997, *De l'expertise scientifique au risque négocié. Le cas du risque en montagne*, Cemagref Editions, Grenoble, 102 p.

[10] • Sillitoe A., 1963 (1960), *La solitude du coureur de fond*, Editions du Seuil, coll. « Points », 207 p.

[11] • Dupuy J.P., 1997, « Vers une nouvelle alliance entre sciences et humanités ? Espoirs et désillusions », actes du colloque Humanités et grandes écoles, Lyon, novembre 1996, p.45-58.

[12] • Prigogine I., Stengers I., 1979, *La nouvelle alliance*, Gallimard, coll. "Bibliothèque des Sciences humaines", 305 p.

[13] • Heidegger M., 1958, « Que veut dire "penser" ? », in *Essais et conférences*, Gallimard, coll. "Tel", p.151-169.

[14] • Bourdieu P., 1976, « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 2-3, p. 88-104.